

Arnaud GAPIN

9B Chemin de la Côte Sainte Catherine

92350 Le Plessis Robinson

Madame, Monsieur,

Le projet de centrale photovoltaïque suscite de nombreuses questions de la part des habitants de la commune de Dun-le-Poëlier. A la lecture des avis déposés sur le site internet de la Préfecture de l'Indre, c'est l'hostilité à son encontre que le projet suscite, plutôt que son adhésion. En effet, un changement de cette nature ne se décrète pas, il se prépare, il se travaille, et l'écoute active est bien entendu pratiquée.

Par ailleurs, l'empreinte au sol pour ce type de projet est un élément dimensionnant et renvoi de fait à l'artificialisation des sols tant décriée depuis de nombreuses années. En effet, d'après le Ministère de la Transition Ecologique, dans la décennie précédente, pas moins de 24 000 ha/an de terres agricoles, forêts et espaces naturels ont été artificialisés soit environ l'équivalent de 35% de la surface du département de l'Indre.

Ainsi, à la lecture du dossier, le profit d'un tel projet ne semble pas dépasser le seul propriétaire de l'installation. Car la quantité d'énergie produite par une telle installation étant si faible devant la consommation de la France, que l'on est en droit de se demander si tout ceci est bien nécessaire pour enlaidir un peu plus nos campagnes, là où les coqs n'ont déjà plus droits de chanter...

Dans un moment où le vivre ensemble semble plus difficile que jamais, n'aurait-il pas été plus judicieux d'établir avant tout, un état des lieux sur le positionnement des panneaux sur les toits des centres commerciaux et de leurs parkings (ombrières), des bâtiments industriels et administratifs ? Cela aurait peut-être permis de s'apercevoir que l'objectif était atteint ou du moins en limitant au strict nécessaire l'empreinte au sol et par-là même réduire l'impact sur la population.

Aussi, devant le faible gain d'un tel projet pour la population je suis en désaccord avec ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus respectueuses,

Cordialement,

Arnaud GAPIN